



Ecole de conduite Jacquot Auto-Moto
21 rue du général de Gaulle
10100 Romilly sur Seine

PROCEDE D'ÉVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE PERMIS A2

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences d'une durée de 50 min va être réalisée.

1 Parcours de formation :

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée et détaillée.

2 Items évalués :

Cette évaluation portera sur :

- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'une motocyclette
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route
- vos compétences psychomotrices
- vos capacités cognitives
- vos motivations

3 Le moyen utilisé :

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un :

- véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie A2
- un enseignant de la conduite

4 Information du public :

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.